

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 20 octobre 2023 à 14h00 au bureau du CEL à Voreppe

Administrateurs présents : D. Bailly - C. Barthélémy - M. Berger - J. Cayon-Glayère - M. Coudert - C. Herrera - C. Monfort - M-L. Paugam - C. Philibert - M. Sahuc - G. Sumner - G. Tourtet

Administrateurs absents excusés : L. Guénée

Personnes invitées : E. Degabriel - A. Rabhi

Rappel de l'ordre du jour :

1. Informations générales concernant le club
2. Clôture et approbation des comptes 2022/23
3. Bilan des adhésions au club et pour chaque activité après les premières 6 semaines de la nouvelle saison
4. Candidature de Elisabeth Degabriel et démission de Chantal Herrera (à confirmer)
5. Préparation de l'Assemblée Générale du 13/11/2023
6. 50 ans du club
7. Questions diverses

1. Informations générales concernant le club

Pour le compte rendu du 16/06/2023, il a été demandé de corriger certaines informations. G. Sumner prend note et fera les modifications qui s'imposent.

Il faut noter que des décisions financières ont été prises, sans la présence de la trésorière (absente), et que celles-ci non pas été effectuées ou modifiées.

Le bulletin du Club préparé par G. Tourtet prévu en septembre 2023 n'a pas pu être publié en raison d'une surcharge de travail de G Sumner. Ce bulletin paraîtra en octobre 2023.

G. Sumner a rédigé et mis en page un dépliant publicitaire reprenant toutes les activités du Club pour être distribué dans les commerces et cabinets professionnels de la commune, à la mairie et ailleurs. Le Service Reprographie de la Mairie a imprimé 350 exemplaires pliés de ce dépliant.

Un sondage sera demandé auprès des nouveaux adhérents, pour savoir si ce dépliant à déclencher leur adhésion au club.

2. Clôture et approbation des comptes 2022/23

La trésorière G. Trinquart, a présenté les comptes pour l'année 2022/23 par activité (voir annexe) et a précisé quelques points :

- Le budget prévisionnel de cette année n'a pas été voté en juin (en raison de son absence à la réunion)
- Le déficit est de -1999,41€. A cela il faut rajouter 1500,00€ (subvention versée par la mairie pour les 50 ans) et qui concerne donc le prochain exercice, ce qui donne en réalité un déficit de -3499,41€.
- Un chèque de 2021 de 25€ et un chèque de 17€ de 2022 émis par le club n'ont pas été débités. Montant = 42€.
- Quatre licences rando n'ont pas été prises en compte par la FFRandonnée (licences réglées par les adhérents mais non encaissées par la FFR). Montant = 116€
- Tickets de car : quatre personnes n'ont pas donné leurs tickets lors des sorties randos (personnes relancées par Monique Berger). Montant = 44€
- Le stock de tickets vendus est juste par rapport à la comptabilité. Par contre, il y a un écart de stock des tickets non vendus.

Cette année est une année de transition pour la comptabilité en raison de la reprise des comptes depuis novembre 2022 par G. Trinquart et de la passation des pouvoirs entre J. Cayon-Glayère, le trésorier sortant, et G. Trinquart, la nouvelle trésorière. Fermeture du compte CCP et ouverture d'un nouveau compte au Crédit Agricole.

Tout devrait rentrer en ordre au cours de l'année 2023/2024.

3. Bilan des adhésions par activité

À la date de la réunion, le club comptait 291 adhérents, répartis comme suit :

Aquagym :	122 Adh	Sorties loisirs :	40 Adh
Gymnastique :	47 Adh	Scrabble :	12 Adh
Pilates :	15 Adh	Tarot :	24 Adh
Stretching :	15 Adh	Belote :	14 Adh
Pétanque :	40 Adh	Tarot rencontres :	15 Adh
Rando :	109 Adh		

4. Candidature de Elisabeth Degabriel et démission de Chantal Herrera

Chantal Herrera démissionnaire de la Présidence Collégiale devrait être remplacée par Elisabeth Degabriel. Candidature qui sera proposée à l'assemblée générale.

5. Préparation de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est prévue le 13 novembre 2023 à 14h00 à l'Arrosoir. Nous devons donc établir l'ordre du jour avec le rapport financier et moral, la liste des présents (émargements), la liste des pouvoirs donnés à d'autres membres du club (pas plus de 3 pouvoirs par personne) et les convocations à envoyer aux adhérents, ainsi qu'au Maire, au CCAS et à la Directrice de Charminelle.

Chaque responsable d'activité ainsi que le président, devraient préparer un petit rapport d'activité.

Pour conclure cette A.G, une collation sera servie .

6. Les 50 ans du club

Pour l'organisation de cet évènement, un comité d'organisation sera mis en place. Actuellement 3 personnes se sont portées volontaires Geneviève, Graham et Elisabeth. Lors de l'AG, nous demanderons si d'autres personnes veulent se joindre à nous.

Le dîner gala pour commémorer cet anniversaire aura lieu le mercredi 27 mars 2024 à l'Arrosoir. Pour cette soirée, un repas sera servi et des animations seront proposées.

7. Questions diverses

La section rando demande que des pré-inscriptions puissent se faire à partir de juin pour les adhérents.

Pour tous nos achats, nous allons demander à Super U de nous ouvrir un compte client.

Ces questions feront l'objet d'un vote au cours d'un prochain conseil d'administration.

Aucune autre question étant posée, la séance a été levée à 16h30.

Pour la Présidence Collégiale

